



Guibai Gatama déclare qu'il ne saurait accepter une invitation d'un président désormais illégal, suite à sa condamnation par la justice espagnole.

Le DP de l'œil du Sahel vient de décliner une invitation de Samuel Eto'o pour prendre part à une session du Comité Exécutif de la Fecafoot.

Il soutient que Samuel Eto'o est désormais illégal à la tête de l'instance faitière du football camerounais.

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE GUIBAÏ GATAMA,
MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA FECAFOOT**

Yaoundé, 25 août 2022

En ma qualité de membre du Comité Exécutif de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) élu le 11 décembre 2021, j'ai reçu une convocation à prendre part à une session de cet organe prévue le vendredi 26 août 2022 à Douala.

Pour rester cohérent avec mon engagement au strict respect des statuts et règlements de la Fécafoot, je ne participerai pas à une session du Comité Exécutif convoquée par une personne n'étant plus qualifiée pour le faire.

Pour rappel, Monsieur Samuel Eto'o Fils, signataire de la convocation du Comité Exécutif du 26 août 2022, n'est plus président de la Fécafoot depuis sa condamnation le 20 juin 2022 à 22 mois de prison ferme pour fraude fiscale en Espagne, en vertu des dispositions combinées des articles 36 et 47 des statuts de la Fécafoot.

Mû par un esprit républicain et soucieux du respect de la règle de droit, je ne resterai pas silencieux et ne me ferai pas complice de la violation permanente des statuts et règlements de la Fécafoot dont le nouvel exécutif, sous la houlette de son Président, est désormais coutumier depuis de longs mois.

Je suis d'autant plus conforté dans ma dénonciation que le projet d'ordre du jour de la réunion du Comité Exécutif qui m'a été partagé comporte des points de régularisation des dysfonctionnements et entorses que j'ai soulevés dès les premiers jours de notre mandat et qui m'ont valu une suspension arbitraire de trois mois du Comité Exécutif.

La société camerounaise nouvelle que chacun appelle de ses vœux ne peut voir le jour si celle-ci renonce aux valeurs des pères fondateurs et à l'éthique. Elle ne doit concéder à personne, fut-ce une icône adulée de tous, y compris de moi-même, des passe-droits ou une immunité d'action. Le faire nous conduit à cultiver les germes d'une société d'inégalités et d'injustices.

Ce qui est en jeu ici est notre capacité individuelle et collective à dépasser nos intérêts et passions personnels afin de préserver notre patrimoine commun : la Fécafoot, et au-delà, le CAMEROUN.



Guibai Gatama avait déjà enjoint le Comité Exécutif de la FECAFOOT à convoquer, conformément à l'article 47 des Statuts, une session extraordinaire de l'Assemblée Générale afin que celle-ci tire les conséquences de la condamnation, le 20 juin 2022, de Samuel Eto'o Fils, une peine de 22 mois de prison ferme pour fraude fiscale en Espagne.